AM3C - Ardoisières de Maël-Carhaix, Concassage, Criblage Site du Moulin de la Lande

Commune de Maël-Carhaix (22)

Note de présentation non technique - résumés non techniques des études d'impact et de dangers

Partie 1 - Demande d'autorisation environnementale

Selon les prescriptions des articles R181-13 et D181-15-2 du Code de l'Environnement

Avant propos

Introduction Fiche de synthèse Règlementation

Lettre de demande au Préfet

Demande d'autorisation environnementale

- 1) Identité du demandeur
- 2) Emplacement de l'installation
- 3) Nature et volume des activités
- 4) Procédés de fabrication, matériaux utilisés et produits fabriqués
- 5) Capacités techniques et financières

Garanties financières

Compléments à la demande d'autorisation environnementale

Plan d'ensemble de l'installation

Avis des propriétaires et de l'autorité publique compétente sur la remise en état

Attestations de maitrise foncière

Partie 2 - Etude d'impact

Selon les prescriptions de l'article R122-5 de Code de l'Environnement

Nom et qualité des auteurs

Réglementation

- 1) Description du projet
- 2) Etat initial de l'environnement, analyse des effets du projet, mesures visant à éviter, réduire ou compenser ces effets
- 3) Volet santé
- 4) Vulnérabilité du projet aux risques d'accidents majeurs
- 5) Effets cumulés du projet avec d'autres projets connus
- 6) Solutions examinées et raisons du choix du projet
- 7) Compatibilité du projet avec les documents opposables, schémas et plans mentionnés à l'article R122-17
- 8) Remise en état
- 9) Description des méthodes de prévision ou des éléments probants utilisés pour identifier et évaluer les incidences

Annexes

Annexe 1 : Etude biologique réalisée par le bureau d'études CERESA en 2012 Annexe 2 : Etude faune-flore-habitats réalisée par le bureau d'études AXE en 2017

Annexe 3: Arrêté en date du 28 août 2013 portant dérogation pour atteinte à une espèce protégée

Annexe 4 : Plan de gestion des déchets d'exploitation du site

Partie 3 - Etude de dangers

Selon les prescriptions de l'article D181-15-2-III du Code de l'Environnement :

Identification des potentiels de dangers

2) Analyse préliminaire des risques (APR)

3) Etude détaillée de réduction des risques (EDRR) 4) Moyens de prévention et d'intervention

Annexes

Annexe 1 : Etude INERIS de 2003 – Mise en sécurité de l'Ardoisière de Maël-Carhaix

Annexe 2 : Etude de l'école nationale supérieure des mines de Paris – 2001 – Ardoisières de Maël-Carhaix –

Conséquences de l'arrêt de l'exploitation sur le plan hydrogéologique et géotechnique